

2023

Rapport d'activité

Connaître • Gérer • Protéger • Assister • Valoriser

Rapport moral

Marie-Pierre Barani
Présidente du Conservatoire
d'espaces naturels Isère • Avenir



2023, une année dense

L'année 2023 a été une année riche notamment au niveau des missions, des échanges, des plans de gestion, du PAQ, du travail inter-CEN, des bureaux, des conseils d'administration...

Pourtant, notre rôle et nos modalités d'actions, ne sont pas toujours compris par nos partenaires.

C'est pourquoi je tiens à rappeler quelques fondamentaux : Qui sommes-nous ? Une association pas comme les autres...

1. Les Conservatoires d'espaces naturels bénéficient d'un agrément qui a été institué par la loi « Grenelle II » du 12 juillet 2010 (article L.414-11 du Code de l'Environnement) puis confirmé par la loi « Biodiversité » du 8 août 2016, agrément donné pour 10 ans par l'État et la Région.

En conférant une identité juridique aux CEN, cet agrément renforce leur légitimité et leur permet de disposer de prérogatives particulières dans divers textes de loi.

2. Les Conservatoires d'espaces naturels ont des missions qui relèvent d'un service public et le Code de l'Environnement que nos salariés doivent mettre en musique sur le terrain est évidemment contraignant. Au-delà de définir les fondamentaux de la protection de l'environnement, le Code de l'Environnement régit quatre grands principes durables qui animent les actions des équipes des CEN :

- le principe de prévention et de précaution, qui consiste à adopter des dispositions spécifiques en vue de prévenir certains risques environnementaux ;
- le principe pollueur-payeur, qui oblige les industries les plus polluantes à payer pour les dégâts causés par leur activité sur l'environnement ;
- le principe de non-régression, qui assure une amélioration continue de la protection de l'environnement compte tenu des connaissances scientifiques et techniques dont nous disposons ;
- le principe d'information et de participation du public, qui invite chaque citoyen à participer à la prise de décision de l'administration concernant la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de l'environnement.

3. Depuis l'origine, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, les Conservatoires d'espaces naturels sont devenus des gestionnaires reconnus sur le territoire national pour la pertinence de leur action construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique. En conclusion : les Conservatoires sont donc des acteurs du développement des territoires et de la mise en œuvre des politiques publiques environnementales, depuis la parcelle jusqu'à l'échelon national, en couvrant notamment les échelles régionales, départementales et communales.

2023, des succès collectifs.

En 2023, les six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes ont travaillé en lien avec l'État (DREAL) et la Région (direction de l'environnement et de l'écologie positive) au bilan du PAQ précédent et à la construction

du cadre de leur nouvel agrément, basé sur un Plan d'Action Quinquennal (PAQ) qui fera l'objet d'une évaluation en 2027.

Les principales orientations à retenir pour ce PAQ 2023-2027 sont les suivantes :

- une meilleure intégration du changement climatique dans la stratégie de protection et de gestion des sites ;
- un renforcement de l'accompagnement par les CEN des acteurs des territoires et notamment en direction des élus, des collectivités, des agriculteurs, des entreprises mais aussi des citoyens ;
- un renforcement de l'organisation régionale des six CEN de la région Auvergne-Rhône-Alpes, via la création d'une Union régionale qui conserve l'indépendance et les spécificités de chaque CEN.

Le nouveau PAQ se structure autour de quatre ambitions fortes, déclinées en 14 objectifs opérationnels.

2023, année du changement avec la création de l'Union des six CEN en octobre 2023. Union, pas fusion.

Après bien des années (quasiment depuis la fusion des régions en 2016) de discussions entre les six CEN et avec la Région, nous sommes arrivés à un modèle de coordination au sein du réseau des CEN. Chaque structure reste indépendante : rien ne change pour chacun des CEN. L'Union a pour rôle de représenter les CEN au niveau régional sur les plans politique et technique, auprès de l'ensemble des acteurs d'envergure régionale, afin de faire valoir leurs fondamentaux, leurs spécificités et être force de propositions. Elle a pour rôle également de coordonner des actions de portée régionale inscrites dans le PAQ. Elle n'est en aucun cas destinée à devenir un CEN. Un conseil d'administration anime cette nouvelle association dont je suis la secrétaire.

Cette naissance marque une étape importante pour nos six CEN : à une attitude de méfiance entre nous, autour notamment des questions de partage des subventions État et Région, la relation s'est transformée en une envie d'échanger nos savoirs, nos forces, nos compétences. Ensemble, nous avançons avec force.

2023, année de changement dans la politique Natura 2000 nationale.

2023 a été marquée par le portage de la politique Natura 2000, passé aux régions par la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification). Après de nombreux aller-retours entre les services, une répartition entre les Parcs naturels régionaux, la Région pour les sites dits emblématiques et nous-mêmes, réseau des CEN a été arrêtée. Le CEN Isère qui animait deux sites Natura 2000, ceux de l'île de la Platière et de la Tourbière du Grand Lemps, en gère à présent quatre puisque les sites du Luitel et de Chambaran lui ont été confiés. Nous avons su nous adapter à cette demande qui n'a pas été simple à mettre en œuvre mais qui est aussi une reconnaissance de nos savoir-faire. Financièrement, l'opération devrait se faire avec les mêmes bases que celles allouées par l'État avant la loi 3DS.

Les temps forts de 2023



2023, des succès locaux.

Parallèlement aux avancées collectives des six CEN régionaux, les équipes du CEN Isère ont été sur le terrain, ont développé des partenariats avec des entreprises, des collectivités, ont travaillé avec ardeur sur les « feuilles de route » qui consolident les fondamentaux de l'association et se déclinent en six thématiques : élaborer une stratégie scientifique, élaborer une stratégie d'action territoriale, écrire une charte de bénévolat, rédiger le projet éducatif du CEN, stimuler l'intérêt de nouveaux partenaires privés, développer des outils de communication transversaux. Les ambitions de ces six feuilles de route illustrent la volonté des salariés et des administrateurs du CEN Isère de donner du sens à leur action, d'être promoteurs de leurs projets au service de la qualité des espaces naturels de l'Isère.

Les partenariats et mécénats en hausse permettent au CEN de se libérer peu à peu de la fragilité des participations financières traditionnelles sujettes à des volontés politiques que nous ne comprenons pas toujours. Pour exemples, la mise en place d'un mécénat avec la société Uriage, déblocage à 100 % des financements du ministère des Armées pour les sites de Notre-Dame-de-Mésage et du camp de Chambaran, conventionnement avec la société AREA, 1er prix de la fondation du Crédit Mutuel pour le projet « pâturage en zone humide d'altitude », reconnaissance de notre association au collectif 1 % pour la Planète.

Le démarrage de la mise en œuvre du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) de la nappe de Péage de Roussillon soutenu par l'État, l'Agence de l'Eau, la Communauté de communes EBER, CNR et le Département de l'Isère démontre la confiance en notre expertise que nous accordent les acteurs de ce territoire.

2023, année bénéficiaire.

Financièrement, nous avons redressé la barre : notre résultat est bénéficiaire pour la deuxième année consécutive et ce grâce aux procédures mises en place, à l'augmentation des coûts journée, à la veille journalière sur les conventions et leur financement. La rigueur a été de mise et toutes les équipes se sont (presque) appropriées les nouveaux modes de fonctionnement.

Nous avons eu des mouvements de personnel importants qui s'expliquent par la volonté de certains de rejoindre des régions plus montagneuses, par du mal-être au sein de notre structure, des réorientations professionnelles... De nouveaux techniciens, des stagiaires, des alternants ont rejoint nos différents sites. Je profite de ce rapport de gestion pour leur souhaiter la bienvenue et pour remercier chacun des membres du personnel pour leur engagement, leur participation active à la vie de l'association sans oublier nos administrateurs. Nous formons l'espoir de voir arriver les premiers bénévoles actifs au cours de cette année 2024.

L'avenir ne sera pas un long fleuve tranquille... nous en avons tous conscience. Je forme le vœu que les générations futures, simples citoyens, engagés ou non, les politiques de demain continuent notre action avec la volonté chevillée au cœur de protéger, de gérer au mieux notre environnement et ce, dans un esprit constructif et positif !

Sommaire

Rapport moral	3
Connaitre	4
Gérer	5
Protéger	6
Assister	7
Cartes des actions	8
Valoriser	10
Zoom sur	11
Vie de l'association	12
Rapport financier	14

Connaître

Les chiffres de 2023



Suivi de la végétation du terrain militaire de Notre-Dame-de-Mésage

Le CEN Isère accompagne le ministère des Armées sur le terrain militaire de la commune de Notre-Dame-de-Mésage depuis 2021. Lieu d'instruction et d'entraînement géré par le 7ème Bataillon des Chasseurs Alpains, il dispose, depuis 2022, d'une notice de gestion rédigée par le CEN Isère, couvrant les actions de 2023 à 2027.

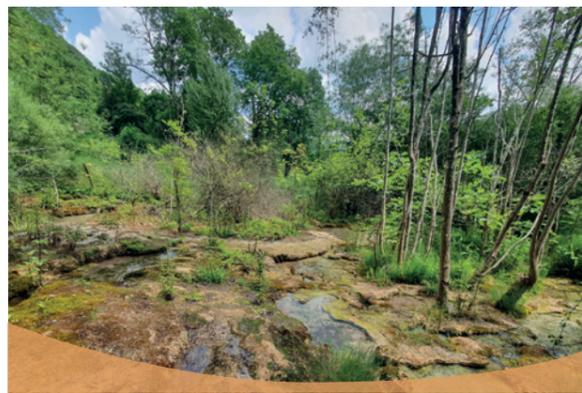
L'un des objectifs prioritaires de cette notice est l'amélioration de l'état de conservation des pelouses sèches sur le site, aujourd'hui

fragmentées et en forte diminution. Pour cela, un suivi de la végétation est mis en place à partir de 2023 afin de suivre la dynamique de végétation de ces milieux et l'impact du pâturage. Cet état des lieux a permis de mettre en avant l'existence d'une diversité de typologies de pelouses sèches, entre celles se développant sur des milieux de dalles calcaires, celles sur des secteurs écorchés ou celles sur des sols plus profonds. Ce suivi aura lieu tous les trois ans. ●

État des lieux des tufières remarquables de La Sône

Le secteur de la basse vallée de l'Isère est connu pour sa richesse en tufières, milieux humides particuliers, caractérisés par la formation de dépôts de calcaires sous forme de «croûtes» plus ou moins épaisses, sur des pentes où circule une eau chargée en calcaire. Les tufières constituent des milieux remarquables peu connus, accueillant, de par leur nature, une faune et une flore spécifiques. Leur pérennité peut être remise en cause par les pressions humaines affectant la qualité et la circulation de l'eau. Sur la commune de La Sône, en bordure du chemin de halage, est présent un ensemble de tufières remarquables. L'association locale «La Sône à soi» a mandaté le CEN Isère pour réaliser une étude faisant un état des lieux et des préconisations de gestion sur cinq d'entre elles.

Cette étude a été faite en 2023, en collaboration avec l'Institut de Formation de Recherche et d'Expertise En Milieux Souterrains (IFREEMIS) pour ses compétences en diagnostic hydrogéochimique des tufières, et avec EDF. ●



A. Guedou - CEN Isère

Quatrième cycle de mesure de la dynamique de la forêt alluviale de l'île des Gravieres (Réserve naturelle de l'île de la Platière)

Ce suivi décennal (1994, 2002, 2013 et 2023) permet de décrire les caractéristiques de la forêt constituant le cœur de la Réserve : l'île des Gravieres, en libre évolution. Nous sommes pour le moment la seule réserve naturelle avec autant de cycles de mesures réalisés.

Le suivi forestier montre toutes les caractéristiques du vieillissement de la forêt alluviale avec par exemple des volumes de bois morts qui augmentent. Par contre, les essences alluviales de bois tendres (Saules et Peupliers) déclinent, disparaissant chez les jeunes arbres. Elles sont remplacées par des essences de bois durs, majoritairement des frênes.

Ce cycle de mesures confirme la nécessité de retrouver un niveau de nappe adapté aux essences alluviales, permettant de conserver les bois tendres restants et de retrouver une certaine dynamique sur le fleuve pour créer des milieux propices au renouvellement des bois tendres. ●



CEN Isère

Gérer

Les chiffres de 2023



Sur chacun de ses sites, le Conservatoire d'espaces naturels Isère réalise un plan de gestion qui détermine les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La diversité biologique des milieux ouverts dépend souvent de pratiques agricoles traditionnelles en voie d'abandon. Le Conservatoire mène donc des interventions d'entretien ou de restauration afin de maintenir cette richesse menacée. ●

Lutte contre une espèce exotique envahissante en cours d'installation sur la Réserve naturelle de l'île de la Platière : la Jussie

La Jussie rampante (*Ludwigia peploides*), est une plante originaire d'Amérique du Sud, introduite volontairement pour l'ornementation. Dans les milieux naturels, sa présence entraîne notamment une réduction drastique de la biodiversité ou encore une nuisance importante pour les activités humaines (pêche notamment). Cette espèce se développe très fortement sur la Réserve depuis la crue exceptionnelle de l'été 2021.

La lutte locale contre cette espèce comprend des sessions d'arrachages manuels, longs et fastidieux. En effet, il faut être précautionneux lors de l'arrachage car de petits fragments laissés peuvent contribuer à la dissémination de cette plante ! 50 des 64 patchs repérés en 2024 ont pu être traités par l'équipe. Une action conjointe de l'ensemble des gestionnaires du Rhône permettrait une lutte plus efficace contre cette espèce. ●



A. Merlin - CEN Isère

Évacuation du remblai du marais de Berland

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère a obtenu le financement du Fonds Vert, dispositif développé par le Gouvernement pour accélérer la transition écologique, pour l'évacuation d'un remblai sur le marais de Berland à Saint-Christophe-sur-Guiers.

Présent de longue date sur le marais, ce remblai modifie la circulation de l'eau et a un impact sur la végétation. Afin de restaurer la fonctionnalité hydrologique et de restaurer des milieux de prairies humides, un ensemble de travaux a

été programmé entre 2023 et 2025. En 2023, les travaux de renaturation ont commencé par un débroussaillage et un bûcheronnage préalables à l'évacuation du remblai, prévue en 2024.

Des suivis de l'hydrologie et de la végétation seront réalisés tout au long de la démarche afin de suivre les effets de la restauration des niveaux de nappes sur la végétation et les espèces patrimoniales, tout particulièrement le Liparis de Loesel. ●

Renaturation du marais de La Mure

Depuis 2022, des travaux de renaturation ont été engagés par le Département de l'Isère sur le marais de la Mure, composante du site classé Espace Naturel Sensible (ENS) «Lacs et marais de la Matheysine» et intégralement protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB). En 2023, suite à un appel à projet, le Département a désigné le Conservatoire d'espaces naturels Isère pour exécuter des travaux permettant de rétablir les fonctions hydrologiques et écologiques du marais. Le remodelage du terrain ainsi que le réensemencement du site à partir d'espèces végétales locales ont été réalisés en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Savoie pour la récolte des graines et l'entreprise BTP du Balcon Est pour les terrassements. ●

Brossage de la végétation pour en extraire les graines qui serviront au réensemencement



C. Petouillat - CEN Isère

Protéger

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère utilise la maîtrise foncière ou d'usage des espaces naturels remarquables pour assurer la conservation. Pour ce faire, plusieurs actions sont possibles comme l'acquisition foncière de sites naturels abritant une faune et une flore menacées. Autre outil, la convention de gestion passée avec les propriétaires privés ou publics dans le cadre d'une démarche consensuelle. ●

Les chiffres de 2023

2,34 hectares acquis
11 Actes notariés
14 parcelles acquises

Signatures de conventions de gestion au marais de Berland

À Saint-Christophe-sur-Guiers, l'animation territoriale a porté ses fruits sur le marais de Berland. Les objectifs et actions du CEN Isère ont intéressé quatre propriétaires qui ont accepté de nous confier la gestion de leurs biens pour une durée de 5 ans. Ce sont donc près de 4 hectares qui sont intégrés à la zone d'intervention. Comme pour les autres parcelles en gestion, elles feront l'objet de toute l'attention de nos équipes pour la préservation ou la restauration de leurs milieux et de leur biodiversité. Nous tenons à remercier Messieurs Albert, Debelle d'Avignese, Dezempte-Musi et Reverdy pour l'intérêt qu'ils portent à nos actions. ●



N. Biron - CEN Isère

Développement d'un partenariat avec la brigade de gendarmerie de Roussillon pour la surveillance de la Réserve naturelle de l'île de la Platière

Parmi ses missions, le gestionnaire d'une Réserve naturelle est chargé par l'État de veiller au respect de la réglementation, ce qui passe souvent par la mise en place de tournées de surveillance. En 2023, les équipes de la Réserve naturelle de l'île de la Platière ont mené un important travail de développement des partenariats avec les différents services de Police compétents sur le territoire de la Réserve. Ainsi, après des réunions de présentation du site, des missions, des enjeux et des problématiques, les gendarmes de la brigade de Roussillon ont pu venir approfondir et développer leurs compétences sur la thématique de la police de l'environnement, au cours de 3 journées de surveillance inter-service. Ces tournées sont importantes pour le gestionnaire car elles permettent de démultiplier l'effort de surveillance et contribuent ainsi à une meilleure préservation de cet espace naturel. De belles opérations, qui seront évidemment reconduites en 2024, et les années futures ! ●



CEN Isère

Fin de la rédaction de la stratégie haie départementale

Depuis 2020, soutenu par le Département de l'Isère, le CEN participe à la structuration d'une cellule technique départementale sur la haie regroupant les acteurs intervenant sur tous les aspects liés à la haie : plantation, choix des essences et végétal local, entretien de la haie, sensibilisation, etc. L'objectif commun est de mieux coordonner les actions de chacun, monter en compétences et permettre d'accélérer l'émergence des

dynamiques liées à la haie en Isère. En 2023, le CEN a pris la plume pour finaliser la rédaction d'une stratégie commune et partagée par les acteurs du réseau : Département, Fédération des chasseurs de l'Isère, Chambre d'agriculture, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Office Français de la Biodiversité, Gentiana, Drac Nature, Lo Parvi, ainsi que d'autres membres ponctuellement. ●

Assister

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère est un outil au service du territoire pour faire émerger des démarches de préservation de la biodiversité. Ainsi, il noue chaque année de nouveaux partenariats auprès de structures privées ou publiques. ●

Les chiffres de 2023

27 sites bénéficiant d'une assistance CEN soit
2000 hectares

Contrat Vert et Bleu Belledonne : bilan mi-parcours

Le CEN est impliqué aux côtés d'Espace Belledonne depuis l'émergence du Contrat Vert et Bleu (CVB) en 2019. Depuis 2021, Espace Belledonne finance 10 jours d'assistance par an au CEN pour les appuyer sur les aspects techniques, financiers et scientifiques dans l'animation de ce dispositif. 2023 a été marqué par la réalisation du bilan à mi-parcours du CVB. Le CEN s'est donc fortement impliqué pour partager son expérience

dans la réalisation de ce genre de bilan sur deux autres contrats. Le CEN a notamment organisé la collecte et mise en forme des données techniques et financières auprès des maîtres d'ouvrages du contrat. Il a contribué à la mise en forme du bilan au côté de l'animatrice du CVB et a aidé à la construction de la nouvelle programmation pour les deux années restantes. ●

Plan de gestion stratégique des zones humides du Sud Grésivaudan

Avec la réalisation de l'inventaire départemental des zones humides et par sa forte implication dans la gestion des zones humides depuis près de 30 ans, le CEN Isère possède une connaissance approfondie du territoire. Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) lui a confié l'élaboration du plan de gestion stratégique des zones humides sur le territoire Sud Grésivaudan, finalisé en 2023 après deux années de travail. Outil du SDAGE, le plan de gestion stratégique des zones humides a pour but d'impulser la gestion des zones humides à l'échelle d'un bassin versant hydrologiquement cohérent. Le SDAGE le définit comme un outil qui «donne une priorité à l'action dans une approche globale partagée, rapide et transposable à l'ensemble du bassin, en basant son raisonnement sur les fonctions des zones humides et les services rendus pour hiérarchiser les interventions d'après la faisabilité politique, technique et financière». ●



D. Lopez-Pinot - CEN Isère

Étang de Chantesse, une des zones humides étudiée lors de l'état des lieux préalable au plan de gestion stratégique ▲

L'accompagnement des projets agro-environnementaux et climatiques

En 2023, cinq projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) ayant posé leurs candidatures en 2022 ont démarré en Isère (Vercors, Chartreuse, Grand Sud Isère, Belledonne et Balcons du Dauphiné) et d'autres ont préparé leurs candidatures pour un dépôt en 2023. Un temps particulier a donc été nécessaire pour accompagner les porteurs dans l'actualisation de leurs projets, voire contribuer à la rédaction d'enjeux environnementaux. Pour les PAEC 2023, le CEN Isère a contribué à l'élaboration de nombreux diagnostics et plans de gestion pour des groupements pastoraux contractualisant des MAEC en alpage, et s'est impliqué dans une formation à destination des éleveurs. Par ailleurs, le CEN Isère a poursuivi son assistance technique et scientifique au sein des Comités techniques et des COPIL de chaque PAEC. ●



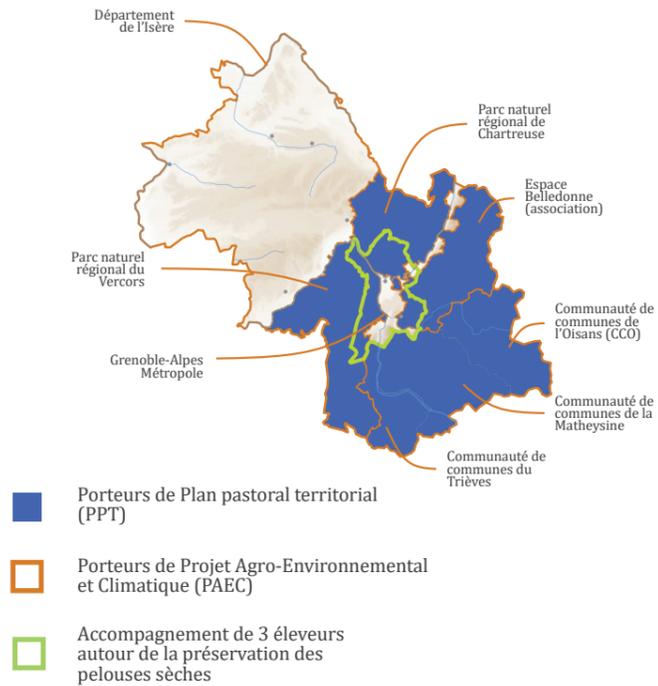
CEN Isère

Alpage de Mizoën ►

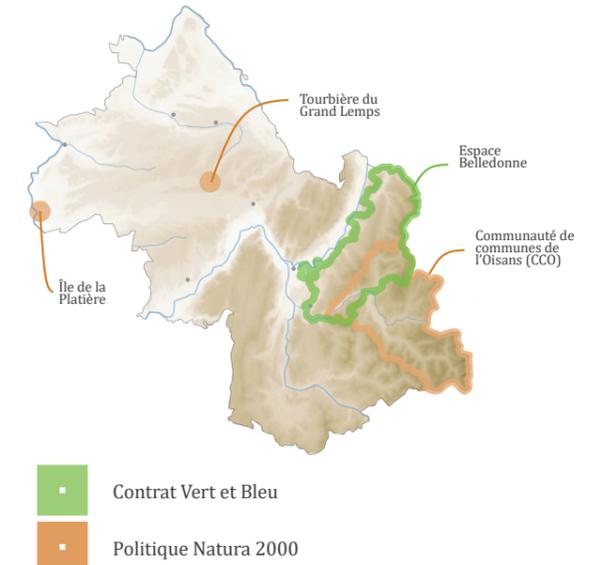
Les actions de 2023

Les sites en gestion, assistance ou compensation qui ont bénéficié d'actions du CEN Isère en 2023

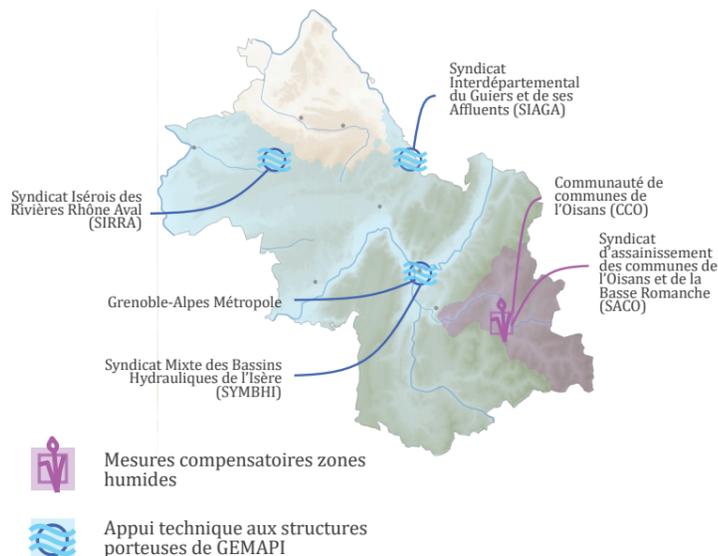
Mise en œuvre des politiques agricoles



Mise en œuvre des politiques environnementales



Référent technique zones humides



Les sites où le CEN intervient



Valoriser

Les aménagements pédagogiques

Informé et sensibiliser le public est indispensable à la démarche de préservation du patrimoine naturel. Le Conservatoire d'espaces naturels Isère compte parmi ses salariés des animateurs spécialisés dans l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ils concoctent toute l'année des animations et des interventions auprès des écoles et des riverains de nos deux réserves naturelles nationales. ●

Les chiffres de 2023



Création d'une exposition scientifique à la Réserve naturelle de la Tourbière du Grand Lemps

La Réserve naturelle de la Tourbière du Grand Lemps a conçu une exposition autour des études scientifiques réalisées depuis 30 ans. Envisagée comme une collection de posters scientifiques, cette exposition est amenée à être complétée au fil des ans et des études menées.

En 2024, elle sera présentée dans les écoles des communes voisines de la Réserve. Elle sera complétée par des questionnaires pédagogiques.

Cette exposition a pu voir le jour grâce au financement de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. ●



Remplacement du caillebotis de la tourbière des Planchettes à Saint-Siméon-de-Bressieux

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le caillebotis de la tourbière des Planchettes a fait peau neuve cette année. Réalisé avec du bois de robinier local, il offre aux promeneurs une immersion au cœur de cette tourbière forestière de fond de vallon en minimisant l'impact de la fréquentation sur ce milieu très fragile.

Propriétaire de la tourbière, la commune de Saint-Siméon-de-Bressieux a mandaté le CEN Isère afin de l'accompagner dans la supervision de ces travaux exécutés par l'entreprise Arbre Haie Forêt. Le cœur de la tourbière est à nouveau accessible et le caillebotis offre un point de vue privilégié sur ce paysage et les espèces patrimoniales y étant inféodées comme l'Osmonde royale et la Drosera à feuilles rondes. ●



Les escapades entre Terre et O

Le Conservatoire travaille en collaboration avec l'office de tourisme de la Communauté de communes «Entre Bièvre et Rhône» qui organise des sorties afin de valoriser le Rhône sous tous ses angles. En effet, depuis trois ans, nous animons ces escapades nature à bord de bateau, afin de promouvoir le patrimoine naturel. Nous naviguons entre écologie, ornithologie, préservation et réglementation présentes sur le fleuve afin

d'apporter tous les « bouts » de la compréhension du territoire. Des Roches-de-Condrieu à Reventin, nous retraçons l'histoire du Rhône, discutons du fonctionnement hydrogéomorphologique et sensibilisons à l'intérêt de la conservation des milieux alluviaux du Rhône moyen. En 2023, trois sorties ont été réalisées, et ont réuni plus de 60 participants. ●

Zoom sur...

Le partenariat agricole

Le Conservatoire d'espaces naturels Isère est une association qui agit pour la préservation et la restauration de milieux naturels. Pour arriver à un maintien de la biodiversité, il est nécessaire d'entretenir les milieux par la fauche, le pâturage, le débroussaillage, l'élagage... Pour chacune de ces actions, le CEN Isère privilégie l'intervention d'un agriculteur local, lorsque le milieu le permet. ●



Pâturage en zones humides d'altitude

Face aux changements climatiques, comment raisonner les pratiques pastorales pouvant être mises en œuvre pour optimiser les objectifs de préservation durable des ressources en eau et des zones humides d'altitude, tout en répondant aux objectifs et aux impératifs des systèmes d'élevage en alpage et en prenant en compte la préservation des autres milieux présents ? C'est la question à laquelle la Fédération des Alpes de l'Isère et le CEN se sont proposés de répondre depuis 2021 en rencontrant

des éleveurs du massif de Belledonne afin de faire rimer leurs pratiques avec la préservation des zones humides d'altitude et leur biodiversité. En 2023, les bilans ont été faits sur les trois alpages analysés en 2022 et des propositions d'amélioration ont été faites aux éleveurs comme par exemple des modifications des plans des parcs, des mises en défens de zones trop fragiles ou encore la réfection de zones d'abreuvement. ●

Les agriculteurs, des partenaires indispensables pour le CEN Isère

2023 fut particulièrement marquée par les abondantes chutes d'arbres, victimes des tempêtes et de la chalarose du frêne. Aussi, en dehors des activités courantes d'entretien de nos sites, ces événements ont impliqué une mobilisation significative des techniciens travaux en collaboration avec les éleveurs conventionnés sur de nombreux chantiers de bûcheronnage et de réparation de clôtures des parcs de pâturage. Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du marais des Engenières, de la confluence de la Bourbre et du Catelan, de l'étang de Mai, du marais des Goureux et de la Boucle des Moïles furent notamment concernés. Cette année a également vu démarrer l'opération de restauration hydrologique et écologique sur le marais de Berland ayant obtenu un financement du Fonds Vert. Une première phase de travaux a débuté en décembre, consistant au bûcheronnage d'un remblai calcaire enforesté au cours des trente dernières années. Dans un second temps, ce dernier sera évacué en automne 2024. ●



Boucle des Moïles à Tullins ▲

Accompagnement de deux éleveurs avec l'ADDEAR

Dans le cadre du partenariat avec l'ADDEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et Gentiana (Société botanique dauphinoise), avec le soutien de la Région et du Département, le CEN a démarré l'accompagnement de deux éleveurs de la commune de Brié-et-Angonnes mettent en pâturage environ 40 hectares de pelouses sèches. L'objectif est de croiser les enjeux de préservation des pelouses sèches et les enjeux de production agricole en vue d'adapter les pratiques pour lutter contre l'enfrichement du milieu, préserver la ressource fourragère qu'elle abrite et mieux faire pâturer la ressource arbustive présente. Du matériel agricole, clôtures et piquets, a aussi été mis à disposition par le CEN auprès des deux éleveurs pour leur permettre de diviser leurs parcs de pâturage afin d'améliorer la pression de pâturage dans le but de mieux lutter contre les ligneux. ●



Parcelles soumises au pâturage sur les coteaux à Brié-et-Angonnes ▲

Vie de l'association

Les membres du Bureau

- Marie-Pierre BARANI, *présidente*
- Antoine GRAIN, *vice-président*
- Guillaume FOREST, *trésorier*
- Philippe CHARLETY, *secrétaire*
- Philippe DUBOIS, *secrétaire adjoint*
- Céline DOLGOPYATOFF BURLET

Une gouvernance plurielle, signe distinctif du CEN Isère



20 Octobre 2023 : Naissance de l'Union Régionale des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes

Née de la volonté de six parents, les CEN Allier, Auvergne, Isère, Rhône-Alpes, Savoie et Haute Savoie, l'Union Régionale des CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes s'est concrétisée le 23 Octobre 2023. L'association a pour objet de :

- représenter, sur un plan politique et technique, les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès de l'ensemble des acteurs d'envergure régionale ;
- animer et coordonner, sur un plan politique et technique, la mise en œuvre des Plans d'Actions Quinquennaux (PAQ), communs aux CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de leur agrément, et tout particulièrement les démarches de « portée régionale ».
- animer, coordonner et porter certaines thématiques et/ou programmes régionaux en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux ;
- impulser et faciliter la mutualisation de moyens humains et techniques entre les CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes à l'échelle régionale ;
- renforcer la visibilité à l'échelle régionale des actions territoriales portées par les CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
- favoriser l'échange, le partage et la solidarité entre les CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes dans le respect de leurs histoires et de leurs valeurs.

Elle s'est dotée d'un bureau représentatif des trois unités territoriales de la Région :

Un président issu du CEN Rhône-Alpes (Yves François), une vice-présidente auvergnate (Eliane Auberger), un vice-président savoyard (Emmanuel De Guillebon), une secrétaire iséroise (Marie-Pierre Barani), une secrétaire adjointe du CEN Allier

(Christiane Louveton), un trésorier haut-savoyard (Emmanuel Michau).

Le conseil d'administration est formé de deux représentants de chacun des CEN qui, ensemble, travaillent sur les orientations et actions communes à mener sur le territoire.

Un-e salariée, en cours de recrutement, sera coordinateur-trice de cette association. Son rôle de représentation technique de l'Union et de soutien aux actions communes des six CEN sera primordial pour la réussite de cette nouvelle entité. Dans un premier temps, il-elle sera accueilli par un des CEN, selon sa mobilité géographique. Depuis longtemps, les six CEN sont conscients de l'importance de travailler ensemble. Le bilan du Plan d'Action Quinquennal en 2022-2023 a démontré la capacité des six à poursuivre des lignes communes tout en mettant en relief, excepté dans le domaine du traitement des bases de données, plutôt des collaborations bi, voire tripartites. En février 2023, un pas a été franchi, tant par les présidents-es des six que par les directeurs-rices, pour décider d'une organisation. Dans le même temps, les autorités d'agréments (État via la DREAL et Région) ont fait part de leur volonté d'avoir un interlocuteur unique plutôt que six. L'Union leur a été présentée le 23 novembre sur le site de Serrières-de-Briord (Ain), représentatif des actions de réhabilitation et gestion d'un site avec conciliation des usages.

Au-delà de la facilitation d'une mise en œuvre commune du Plan d'Action Quinquennal 2023-2027, cette Union travaille actuellement à une note d'orientation stratégique destinée à affirmer les volontés communes. Souhaitons que la dynamique amorcée permette à chacun des CEN d'être plus performant dans ses projets ! Rendez-vous fin 2024 pour un bilan des actions menées. ●

Les adhérents de 2023



L'équipe salariée

La ligne amorcée en 2022 s'est poursuivie cette année. Objectif, favoriser une dynamique identitaire de l'équipe CEN Isère.

Les ateliers Feuille de route, le groupe de réflexion sur l'organisation du temps de travail, les actions communes aux trois antennes, un café virtuel partagé chaque semaine, un mensuel participatif interne, ont largement contribué à renforcer la cohésion d'équipe qui n'en est que plus efficace. Toutefois, la charge de travail reste lourde et notre organisation interne nécessite un toilettage pour que chacun puisse pleinement jouer son rôle de manière satisfaisante.

Dans le même temps, plusieurs salariés ont choisi d'autres voix, la retraite, l'enseignement, les réseaux sociaux, la botanique sud alpine, la gestion des réseaux universitaires... nous leur souhaitons le meilleur chemin professionnel. Ils

Les chiffres de 2023



ont été remplacés par des salariés motivés, apporteurs d'idées nouvelles, vecteurs de dynamisme qui participent pleinement tant à l'amélioration de la vie d'équipe qu'au professionnalisme de nos opérations. ●



Salariés et administrateurs en ateliers d'écriture de la Feuille de Route

En 2021, le conseil d'administration du CEN avait décidé de réaliser un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et sélectionné un cabinet conseil pour l'accompagner. Le premier diagnostic effectué en 2021 concluait au besoin d'un partage entre salariés et administrateurs pour définir les axes de réflexion sur lesquels orienter l'association.

Plutôt qu'un projet associatif, long à concevoir et à mettre en œuvre, il était préférable, pour que le CEN avance, d'entrer dans une phase de mise en action partagée de ses fondamentaux.

En septembre 2022, un séminaire regroupant salariés et administrateurs, a fait émerger six thématiques de travail :

- Animation territoriale ;
- Stratégie scientifique et d'interventions ;
- Éducation à l'Environnement ;
- Communication ;
- CEN Isère, adhérents individuels et bénévolat ;

- Impliquer les acteurs économiques locaux dans le financement de la préservation de la biodiversité.

Une méthode de travail en ateliers thématiques, dits « ateliers Feuille de route » a été validée en conseil d'administration en janvier 2023.

Entre février et septembre 2023, six ateliers composés chacun d'administrateurs volontaires et de 4 à 5 salariés se sont régulièrement réunis. Leur mission ? Partager les valeurs du CEN, fixer 2 à 4 objectifs pour le CEN à l'horizon 2028 et décliner comment les atteindre. Fin septembre 2023, un séminaire d'équipe a rassemblé tous les salariés pour échanger, enrichir, amender et hiérarchiser les six propositions.

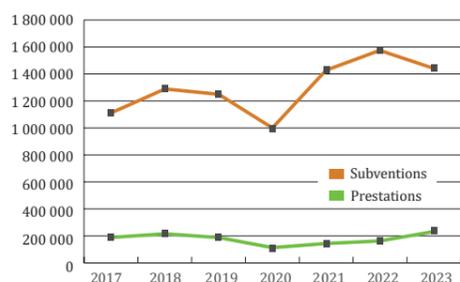
Les animateurs de chaque atelier ont alors affiné leur feuille de route, dotant le CEN d'un plan d'action pour mettre en œuvre ses valeurs.

L'ensemble a été validé en fin d'année 2023 par le conseil d'administration. ●

Rapport financier

Compte de résultat

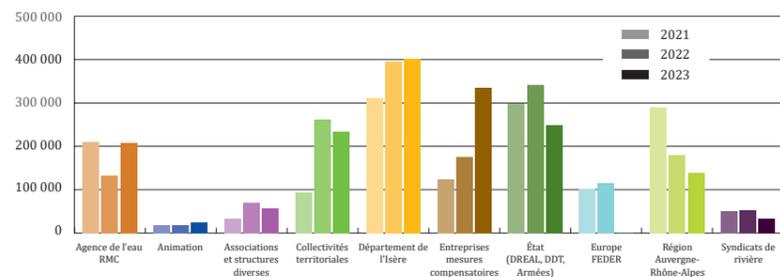
Les produits



Les comptes 2023 sont à l'équilibre, le résultat d'exploitation est de 12 949 €. Le résultat net est de 112 100 €. Le Conservatoire poursuit son rétablissement de la situation financière depuis 2022. Les difficultés de trésorerie ont été nettement améliorées grâce à la diversification des financements

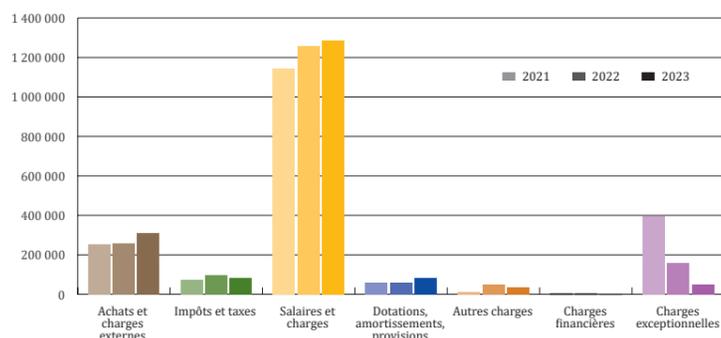
Évolution des produits d'exploitation (en euros)

Il existe encore des décalages jusqu'à 2 ans et demi entre l'année budgétaire de la convention et l'année de réalisation des actions. Ont été contractualisées des Conventions pluri-annuelles de plus en plus nombreuses et sur une durée plus longue. De ce fait, le montant des produits constatés d'avance représente un an d'activité : 449 k€ en 2022, il est de 1 708 k€ en 2023. Des régularisations sur les quote-part de subventions d'investissements 2017-2022 de la Platière ont été enregistrées en produits exceptionnels : avec ces dernières opérations de «nettoyage» et grâce aux tableaux de suivi mis en place, ce type de calculs va revenir à la normale dans les prochaines années.



Nous pouvons noter en 2023 la poursuite de notre diversification de financements : le CEN est sollicité et a été choisi pour mener des projets auprès de 52 financeurs différents pour 135 projets à mener : assistance, gestion, animations, travaux, etc. Le CEN Isère ne bénéficie d'aucune subvention de fonctionnement. Si les actions ne sont pas réalisées, le CEN n'est pas payé, contrairement à ce qui se passe dans d'autres secteurs de l'économie sociale et solidaire. Exemple de réussite : appel à projet Fondation Crédit Mutuel, le CEN Isère lauréat (150 000 €) Déclaration 2070 : 11 donateurs pour 44 740 € (1 % pour la planète - Laboratoires Uriage 23 k€).

Les charges



Les achats et services extérieurs sont en augmentation de 20 % avec une hausse des postes électricité, carburant... La masse salariale est en légère augmentation : 52 273 heures payées soit 28,72 ETP.

Répartition des prestations et subventions (en euros)

COMPTE DE RÉSULTAT 2023	
CHARGES	
Achats et services extérieurs	310 759
Impôts et taxes	85 625
Salaires bruts et charges sociales	1 287 855
Autres charges	35 938
Charges financières	2 452
Charges exceptionnelles	52 809
Dotations aux amortissements et provisions	85 080
Impôt sur bénéfices	631
TOTAL CHARGES	1 861 148 €
PRODUITS	
Ventes et prestations de services	238 071
Subventions	1 442 993
Autres produits	110 059
Produits financiers	10 348
Produits exceptionnels	144 695
Transfert de charges	27 083
TOTAL PRODUITS	1 973 248 €
RÉSULTAT	112 100 €

ACTIF		PASSIF	
LIBELLÉS	NET 2023	LIBELLÉS	NET 2023
Logiciel		Fonds associatif	240 164
Terrains et Aménagements	514 086	Autres réserves	513 366
Constructions	98 324	Report à nouveau	-321 199
Matériel et outillage	176 573	Résultat	112 100
Autres participations	6 725	Subventions investissement	695 692
Autres titres immobilisés	16	FONDS PROPRES	1 240 122
Dépôts et cautions	6 960	Prov pour risques	
ACTIF IMMOBILISE	802 684	Prov pour indem. Retraite	154 562
Stocks	220	DETTES LONG TERME	154 562
Avances et acomptes		Emprunt	39 062
Créances diverses	138 052	PGE	63 299
Subventions et produits à recevoir	1 819 238	Concours Bancaires courants	
Disponibilités	692 302	Intérêts courus	32
Charges const. d'av.	5 802	Fournisseurs dus	58 747
ACTIF CIRCULANT	2 655 614	Dettes fiscales et sociales	194 031
		Pdts const. d'av.	1 708 443
		DETTES COURT TERME	2 063 614
TOTAL GENERAL	3 458 298 €	TOTAL GENERAL	3 458 298 €

CHARGES		
	2023	2024
Achats et services extérieurs	281 421	726 343
Impôts et taxes	106 219	130 884
Salaires bruts et charges sociales	1 295 348	1 515 647
Autres charges	150	5 150
Charges financières	2 480	3 700
Charges exceptionnelles	0	20 000
Dotations amortissements et provisions	86 500	128 906
TOTAL CHARGES	1 772 118 €	2 530 630 €
PRODUITS		
	2023	2024
Ventes et prestations de services	78 684	52 756
Subventions	1 600 463	2 240 406
Autres produits	3 000	130 596
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels	65 238	74 672
Reprise provisions	0	
Transfert de charges	24 733	32 200
TOTAL PRODUITS	1 772 118 €	2 530 630 €

Bilan

Immobilisations corporelles : après plusieurs années de difficultés financières quelques investissements ont été nécessaires.

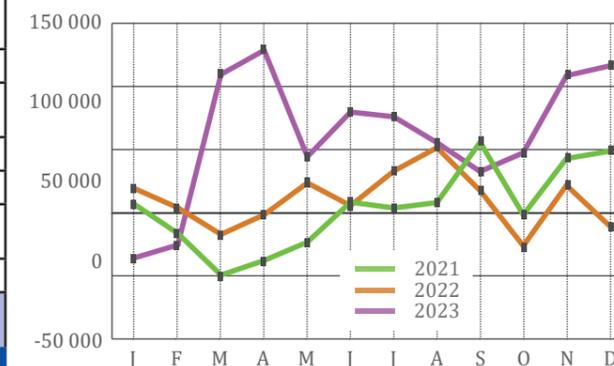
- Investissement en matériel indispensable : achat pour les travaux de Porte-Outils polyvalent, botteuse, faucheuse rotative, rampe, batterie : subventions d'investissement Département et Région, avance de trésorerie par emprunt Banque populaire (4 ans), tracteur grâce au Fonds Vert
- Cheptel : achat de 2 juments (Étang de Mai) - un taureau (Platière)

Le parc informatique est vieillissant, (voir certains PC obsolètes), failles de sécurité - notre nouveau prestataire a réalisé un diagnostic : il sera nécessaire d'investir en 2024

La trésorerie a retrouvé un niveau positif : c'est la fin des découverts avec le versement libératoire MC Aréa 2023-2029 le 22/03/23 = 548 k€

Par conséquent la gestion quotidienne s'est apaisée. Le délai de paiement des factures fournisseurs a beaucoup diminué. Le suivi des différents projets demande toujours une attention importante.

Des placements pour les 6 ans à venir ont généré des produits qui font l'objet du paiement de l'impôt sur les sociétés agissant sans but lucratif.



État de la trésorerie du compte courant (en euros à la fin du mois)

Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel proposé fait l'objet d'une augmentation de 758 512 €, près de 43 % : son montant est de 2 530 630 € en 2024 pour 1 772 118 € en 2023. La principale augmentation est liée au Plan Territorial de Gestion des Eaux pour la réalimentation des paléo-chenaux du vieux Rhône (secteur de l'antenne de la RNN de l'île de la Platière)

Des outils particuliers ont été mis en place pour suivre ce projet (PTGE 2024-2028).

Les charges du personnel sont en augmentation :

- Un nouvel axe de travail a été créé sur l'animation EEDD au siège et l'ouverture à la vie associative avec le bénévolat.
- La charge de travail a légèrement augmenté et il est prévu des renforts sur des postes de chargé d'études et d'agent technique.

Guillaume Forest
Trésorier de l'association

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en m'abonnant à la newsletter du CEN Isère10 €
- en devenant membre bienfaiteur €
- en versant un don manuel de soutien de €

Total de ma contribution pour l'année 2023 :€

Nom

Prénom

Adresse

Courriel

Fait à
le

Signature

Pour l'adhésion des associations, communes et groupements de communes, s'adresser au secrétariat du Conservatoire.



2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • contact@cen-isere.org •
www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux nationaux
Conservatoires d'espaces naturels
et Réserves naturelles de France



Responsable de la publication

Anne Brun

Coordination et mise en page

Anouk Merlin

Maquette

Aude Wenes Graphisme et Communication •

www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à la réalisation et à la relecture de ce rapport.

Bulletin tiré à 450 exemplaires

par l'imprimerie Ruzzin.

ISBN 978-2-9557116-8-2

ISSN 2276-0598

Dépôt légal : juin 2024



Avec le soutien de :



En 2023, pour l'ensemble de ses missions, le Conservatoire d'espaces naturels Isère a reçu le soutien de :

